



RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT
PAR INTERNET
C'EST PLUS PRATIQUE !

MADAME, MONSIEUR,

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France.

Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'**ajuster l'action publique** aux besoins des populations : décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moyens de transport** à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES



Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Le recensement est organisé du 17 janvier au 16 février 2019. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Visa n°2018A001EC du Ministre de l'économie et des finances, valable pour les années 2018 à 2022.

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Insee.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

DISTRICT
3

D770
CHATEAULIN

A

B

C

PL
Co

LE HINGUER

D61
CAST

LA GARE DE
QUEMENEVEN

QUEMENEVEN
LOORONAN

PLEYB
Les Trois

Ty Nevez
Ruguel
Menez Ruguel

Goarem Balanec
Keranna
Ty Feunteun

Chapelle de
Saint Venec

Moulin de
Guinigou
Guinigou

Kervegen

Ty Prad

Kertilez
Mez Uhel

Penn
Hent ar Gar

Penn ar Roz
Keryout

Pont ar Stang

Kerneve

MOULIN
DU LAY

Le Rousseau

Kervoan

Coatsulgoat

Kerneon

Kerlegan

Coat
Gastel

Ker Heol

Ty Foenec

Rubanal

BONNEC
RONAN

Menez Kerlegan

Ar Menez

Croas Ven

Parc
Bleud

Kerviou

Lijen

Sullien

Kersale

Meilh ar
C'nastell

Ty Nevez
Louedec

Penn ar C'hoat

Kercrazec

Ty Nevez
Lijen

Kerloet

Louedec

Vouezdon

Ty Coat

Pont
Groez

Le Greccq

Moulin du
Creccq

Route de
Lijen

Meilh
Kereffren

Kerguelegan

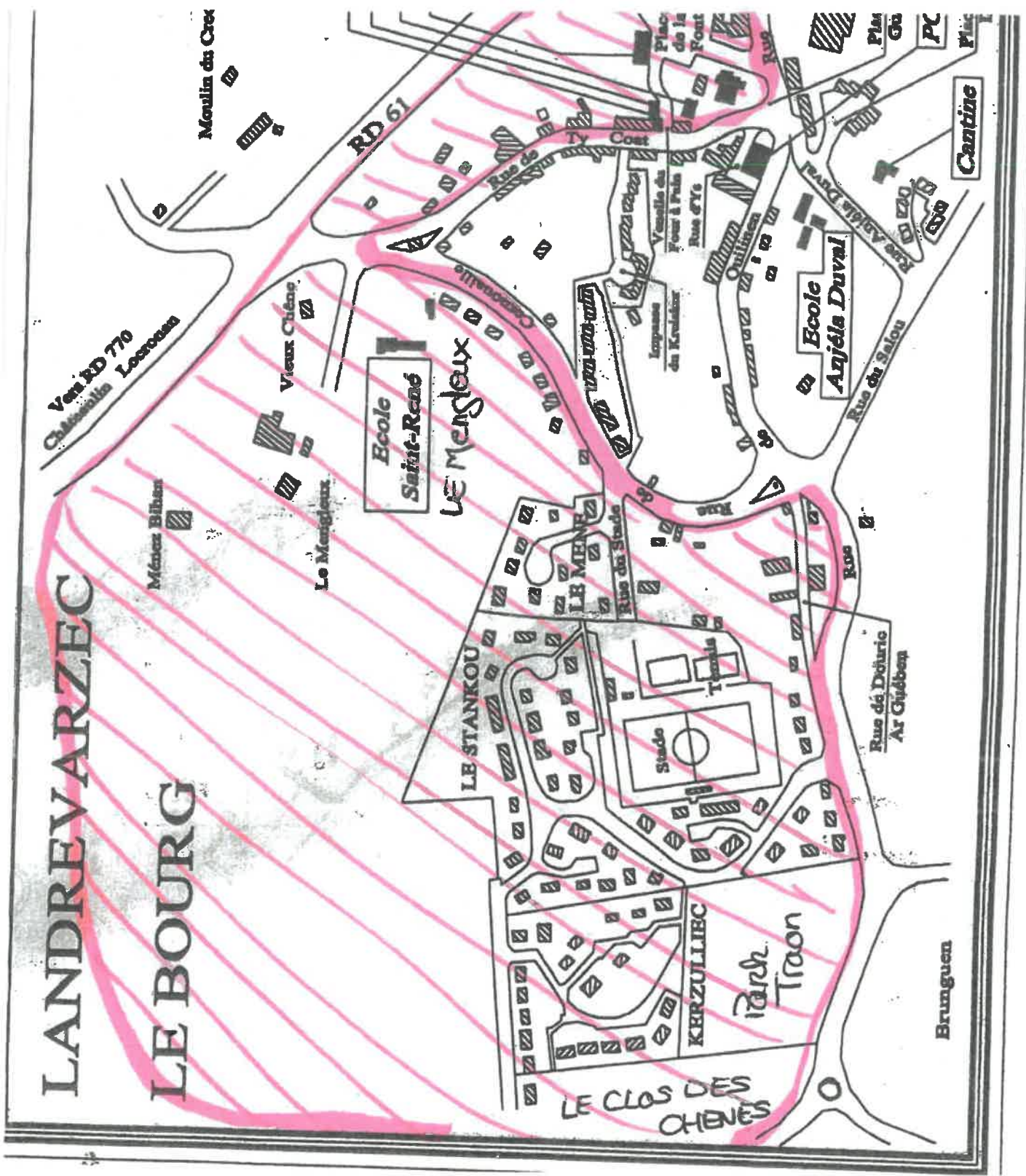
Kereffren

Allee du Manoir

D770

D61

D770



LANDREVARZEC

LE BOURG

Ecole Saint-René

LE MENGLIOUX

Ecole Anjéla Duval

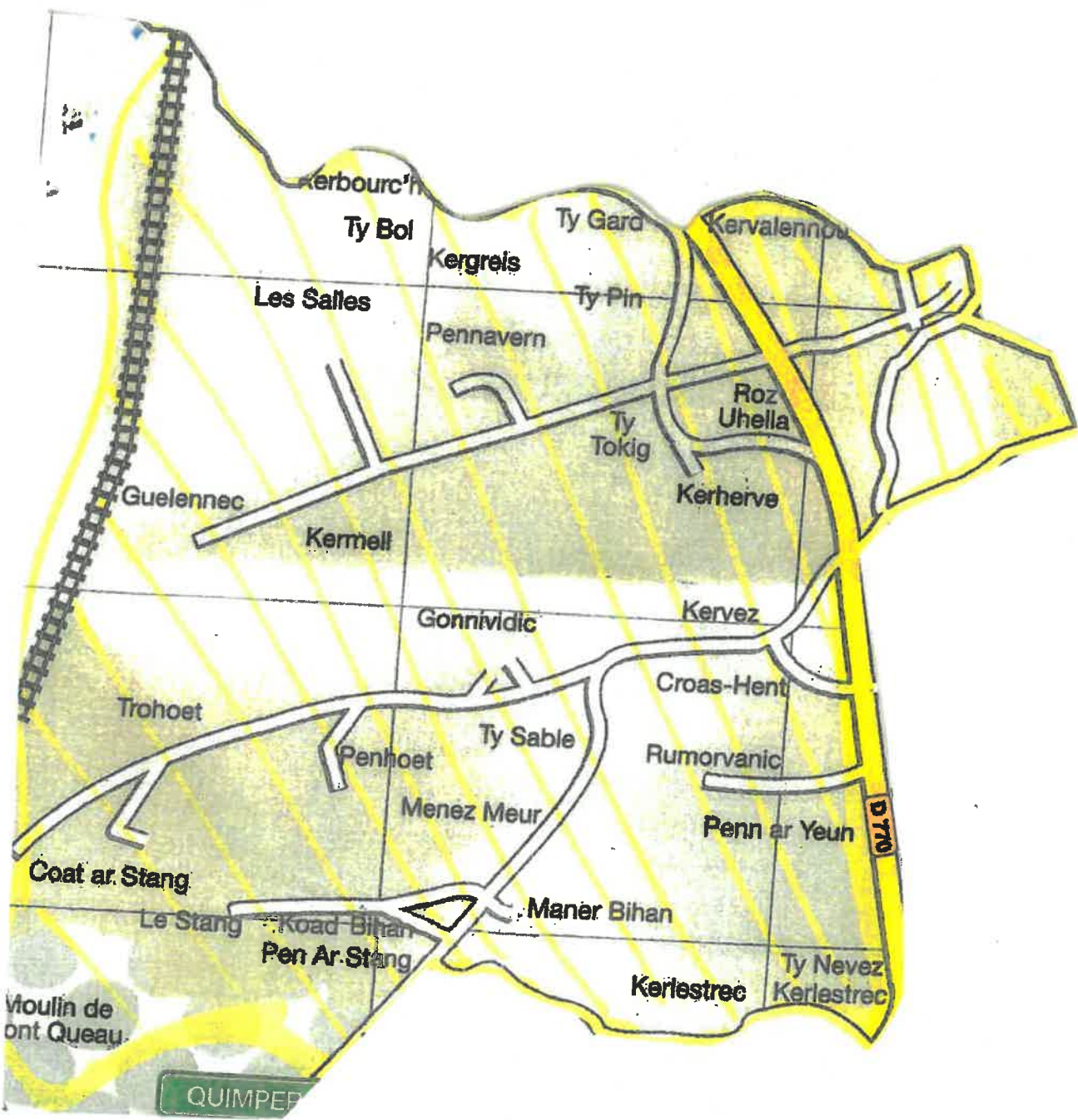
LE CLOS DES CHENES

DISTRICT

6

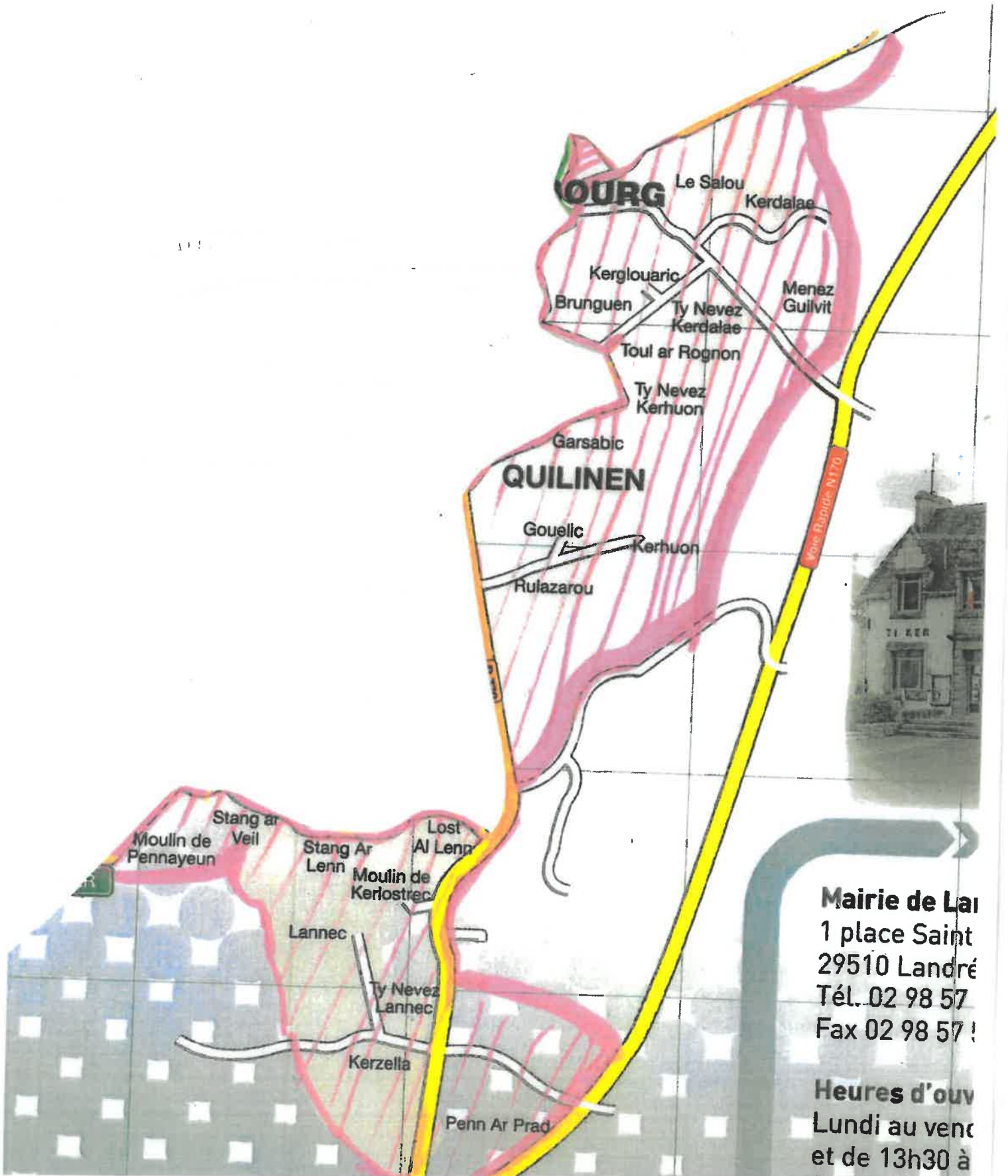
DISTRICT

8



DISTRICT

9



Mairie de Landré
1 place Saint
29510 Landré
Tél. 02 98 57
Fax 02 98 57

Heures d'ouv
Lundi au vend
et de 13h30 à